

Les 2^{èmes} Assises Nationales de la Lecture

ANNEXE 4

LE CAHIER DES CHARGES DES CENTRES DE CLASSES-LECTURE

HISTORIQUE

En février 1988, l'Association Française pour la Lecture a, sur le principe des classes transplantées, fait fonctionner dans un centre de la F.O.L. une première classe-lecture pour des enfants des cours moyens de Nanterre. En septembre 1988, elle créait, à Bessèges dans le Gard, le Centre National des Classes-Lecture afin d'expérimenter et d'évaluer, en liaison avec l'INRP, l'impact d'un tel dispositif auprès des élèves et des institutions. En janvier 1989, le Recteur Migeon reprend de principe des classes-lecture dans ses propositions au ministre de l'Éducation Nationale.

À ce jour, une dizaine de centres fonctionnent sous cette appellation de classes-lecture. Ils ont, fort heureusement, leur autonomie vis-à-vis des présupposés qui ont guidé l'AFL dans cette entreprise. Mais c'est une chose de forger sa spécificité en connaissance de cause ; c'en est une autre d'agir en méconnaissance de la réalité. Dans le premier cas, on est assuré de faire progresser l'innovation première ; dans le second, on a bien peu de chances de s'en approcher jamais...

À un moment où nécessités et possibilités conduisent à l'implantation de ces centres de classes-lecture au plus près des collectivités locales, l'AFL souhaite dresser un bilan opérationnel de ces 3 années d'expérimentation afin de contribuer à cette "connaissance de cause" dont dépend le développement original de ces entreprises qui se multiplient.

INTENTIONS INITIALES

Les premières classes-lecture avaient la volonté de regrouper dans un même lieu, l'essentiel des conditions qui permettent à un enfant de devenir lecteur :

➔ **développer** avec la famille et les autres milieux de vie de l'enfant **des relations d'information et d'aide** pour que l'écrit accompagne tout besoin d'agir, de comprendre, de ressentir, de penser, de communiquer et que la lecture cesse d'être présentée, enseignée et vécue comme une activité distincte, culturelle ou scolaire, relevant du goût ou de la distraction.

➔ permettre aux enfants d'être eux-mêmes, dans leurs différents lieux de vie, acteurs avec les adultes d'**une politique générale de développement** agissant sur les pratiques sociales de lecture dans l'environnement. Donc insérer l'école dans un réseau communautaire qui permet aux enfants d'être à la fois producteurs et destinataires d'actions impliquant le recours à l'écrit.

➔ faciliter le **fonctionnement et l'utilisation** d'un équipement tel que la **Bibliothèque Centre Documentaire** (BCD) en relation avec d'autres pôles de lecture (bibliothèque municipale, librairie, etc.) pour animer, avec les enfants, des lieux de découverte et d'observation de la littérature, de la documentation et de la presse pour la jeunesse.

➔ travailler de manière intensive au **perfectionnement des stratégies de lecture et d'écriture** en utilisant les ressources technologiques de l'informatique afin de dépasser les savoirs alphabétiques actuels et faire entrer les élèves dans des pratiques de lecturisation.

La qualité des résultats de ces stages proposés aux élèves a mis en évidence l'urgence de développer ces conditions sur les lieux-mêmes de l'école et du quartier plutôt que d'en faire un moment exceptionnel d'une classe transplantée. D'où, dès mars 1989, l'évolution du dispositif pour qu'il accueille des équipes (adultes et enfants) issues d'une commune ou d'un quartier et participe à leur formation autant pour le perfectionnement personnel de leurs membres que pour les aider à devenir acteurs dans une politique de lecture au sein de la collectivité.

PERSPECTIVES ACTUELLES

La venue en stage est désormais celle d'un groupe hétérogène émanant d'un quartier et prenant appui sur l'existence d'une école, d'un collège ou d'une instance de formation d'adultes.

Autour du noyau d'individus en formation directe (élèves de cours moyen, de sixième, de LEP, jeunes en insertion, chômeurs...), se trouvent réunis des coéducateurs du quartier (enseignants, formateurs, animateurs, bibliothécaires, parents, travailleurs sociaux...) qui vont se former ensemble à l'occasion du travail avec le groupe-classe et de ses interventions dans le milieu autour du centre de classes-lecture.

La classe-lecture, c'est donc une formation de formateurs à propos d'une formation directe dans un endroit où le maximum de conditions (internes au centre et liées à son environnement) se trouvent réunies pour que se mène une politique de lecture. Une classe-lecture se déroule donc dans un centre qui doit offrir de nombreuses fonctionnalités et c'est l'objet du présent document que de les établir. Mais une classe-lecture implique surtout, en amont et en aval du stage proprement dit, une collectivité que la recherche de mesures globales, cohérentes et interinstitutionnelles en faveur de l'écrit préoccupe suffisamment pour engager une formation commune de ses acteurs.

D'où **l'idée de Ville-lecture**, c'est à dire de communes qui posent les problèmes de telle manière que l'organisation d'un séjour d'un groupe dans un centre de classes-lecture apparaisse comme une étape dans un déroulement de longue haleine. (Cf. annexe 3)

LES CENTRES DÉPARTEMENTAUX

Nous retenons le principe du fonctionnement au minimum d'un centre par département. Toutefois, il est déjà assuré que l'existence de grandes agglomérations entraîne la création de

centres spécifiques. Et dans l'immédiat, pour inciter les départements, des centres à vocation régionale se révèlent nécessaires. Mais, quelle que soit la collectivité territoriale concernée (commune, département ou région), un cahier des charges liées au fonctionnement d'un Centre de Classes-Lecture peut être établi, définissant des contraintes et des missions précises en deçà desquelles il ne serait pas légitime de conserver ce concept de classe-lecture.

Un Centre est un lieu permanent

- ➔ animé par une équipe permanente,
- ➔ équipé des moyens modernes liés aux livres, à la production d'écrits et à la lecture,
- ➔ participant lui même à des actions en grandeur réelle dans l'environnement
- ➔ accueillant pour des actions de formation, différents d'acteurs, types
- ➔ anticipant, en amont et en aval de ces stages, à la préparation et au suivi du travail des équipes de quartier qui se sont constituées,
- ➔ travaillant en réseau horizontal avec les autres centres et en liaison avec l'institut Régional en particulier pour ce qui concerne la recherche et l'évaluation.

Nous allons, pour chacun de ces points, donner les lignes essentielles, renvoyant pour complément à la bibliographie et aux centres existants.

UN LIEU PERMANENT ANIMÉ PAR UNE ÉQUIPE PERMANENTE

Le Centre permet l'hébergement complet ou en demi- pension d'au maximum une centaine de personnes, enfants et adultes, isolés ou en famille.

On passera rapidement sur les conditions d'accueil dont on retiendra seulement qu'elles doivent rompre avec les représentations habituelles de l'école, de la bibliothèque, de l'usine ou des mètres carrés sociaux pour tendre vers des espaces ouverts, créatifs, mêlés, ateliers véritables d'artisans en lecture et en écriture, illustrant cette heureuse disposition : "C'est à plusieurs qu'on apprend tout seul !" De quoi ouvrir des concours d'architectes...

L'équipe qui accueille doit tendre à la plus grande hétérogénéité. Elle regroupe des personnes ayant l'expérience de ce qu'est le métier :

- d'enseignant du primaire et du secondaire
- de bibliothécaire ou documentaliste
- d'animateur socioculturel
- de travailleur social
- de parent
- de responsable municipal
- de formateur d'adultes.

Cet encadrement a la caractéristique et la chance d'être composé essentiellement de personnel détaché momentanément de leur fonction. L'hétérogénéité est la garantie qui évite la prédominance d'une institution et d'une catégorie d'activités et de projets. Le roulement assure, lui, la diversité dans les recherches et les actions entreprises ainsi que le réinvestissement au sein des institutions qui dégagent ponctuellement des salaires et des responsables.

Les compétences des membres de l'équipe devront recouvrir les champs suivants :

- Expérience concrète des principes qui fondent la mise en œuvre d'une politique globale de lecture.
- Capacité d'assurer, avec les différents partenaires, la sortie régulière d'un journal qui sera l'organe, sur un quartier de cette politique.
- Maîtrise des techniques de perfectionnement de la lecture en particulier de l'informatique, et de leur intégration dans des dispositifs variés pour des publics différents
- Connaissance de la bibliothéconomie, du fonctionnement et du rôle des BCD, des CDI, bibliothèques d'entreprise ou de lecture publique ainsi que des expériences innovantes en ces domaines.
- Familiarité avec la diversité de la production éditoriale, avec les moyens de l'analyser, d'en faire des lectures différentes, de la mettre en réseau, de la faire connaître, d'y réagir par de nouvelles productions.
- Habitude de réagir rapidement à une situation par écriture de textes destinés aussi bien au journal qu'à des recueils ou à des expositions...
- Pratique du traitement de texte, de la mise en page, des diverses approches de la lisibilité et de la P.A.O.
- Expérience des composantes d'un projet de production venue d'un écrivain, atelier public d'écrivain, travail autour d'un thème, collaboration avec des partenaires du monde associatif, sportif, socioculturel, politique, administratif, économique...)

Il est évident que tant de compétences supposent une équipe une formation initiale, une formation continue.

Il nous paraît indispensable, pour démarrer, que les différents membres aient effectué un stage d'au moins trois mois dans un centre déjà existant.

Cette équipe est, on le voit, la résultante d'un partenariat qu'on retrouvera également dans la structure de gestion du centre. Sans parler du support lui-même, dont tout laisse penser qu'une association 1901 créée spécifiquement est la forme la plus efficace, il est important qu'une commission active préside aux destinées pédagogiques.

On y retrouvera les représentants des partenaires habituels d'une politique de lecture au niveau local qui devront, dans un travail régulier d'analyse avec l'équipe permanente, veiller à la prise en compte et à la collaboration de toutes les composantes afin de concevoir l'action la plus cohérente et la plus globale.

UN LIEU EQUIPÉ DES MOYENS MODERNES...

Ce lieu doit permettre l'accueil simultané de classes, de stages et de leur encadrement. Il doit au minimum :

1. **offrir des espaces de travail collectif et individuel** pour des grands et des petits groupes.
2. **disposer d'un équipement informatique** comprenant :
 - une vingtaine d'ordinateurs avec, sur disques durs, des traitements de textes, des logiciels d'entraînement à la lecture, des gestionnaires de bibliothèque, etc.
 - une ou deux stations PAO avec imprimante Laser

- une photocopieuse performante permettant la production quotidienne de journaux en une centaine d'exemplaires ainsi qu'un grand nombre de textes ou de documents de consultation.

3. contenir dans un vaste local spécialement aménagé une bibliothèque bien équipée comprenant un fonds général (action, BD, romans, documentaires, presse...), un fonds spécifique au milieu local, le fonds des écrits produits par le centre et un fonds pédagogique pour les formateurs. Des crédits de fonctionnement permanents couvriront les achats, l'entretien, l'équipement des livres, les fournitures de bureau, les abonnements.

4. proposer le matériel nécessaire et désormais habituel dans le domaine de l'audio-visuel : labo-photo, matériel vidéo, prise de son, équipement radio ou liaison organique avec une radio locale ou un circuit câblé.

Compte tenu du rôle incitateur et formateur d'un tel centre, la qualité et la modernité de l'équipement est, encore plus qu'ailleurs, une nécessité.

UN LIEU PARTICIPANT À DES ACTIONS DANS L'ENVIRONNEMENT

Un Centre Départemental de Classes-Lecture n'apparaît pas de manière fortuite. Sa création correspond à un moment de la prise de conscience, par les collectivités, de la nécessité de faire gagner en cohérence une politique de lecture déjà bien implantée. La politique existe, le Centre s'installe. Quelle est sa part de travail ? Quel est son rôle dans cette dynamique locale ? Cette problématique est particulièrement importante pour les départements ruraux et les petites communes qui ne peuvent, à elles seules, se doter de la totalité des moyens nécessaires.

1. ACTEUR. Réponse positive à toute demande de participation émanant des acteurs engagés dans cette politique de lecture. Le centre de par son équipement, l'équipe qui y participe (encadrement permanent et stagiaires), représente une base logistique du plus grand intérêt pour la réalisation des différentes actions au plan local et départemental. Par exemple, une association départementale de parents d'élèves peut préparer avec le Centre et ses stagiaires une campagne de sensibilisation à la place de la littérature jeunesse dans la petite enfance...

2. OBSERVATEURS. Le centre doit associer des spécialistes pour constituer un observatoire des politiques de lecture engagées sur la ville. Analyse des productions, évaluation de leurs effets sur la population, recherche de pistes plus adaptées, telles sont les tâches qui devront être les siennes.

3. LIEU DE RESSOURCE. Il est aussi chargé, ayant une vocation départementale, de recenser, de classer et tenir à disposition l'ensemble des productions, projets et idées explorés et réalisés dans différentes collectivités.

4. LIEU CHARNIÈRE. Le centre se positionne au niveau départemental entre, d'un côté, l'ensemble des communes du département et, de l'autre, l'institut Régional. Il puise et s'alimente à ces deux niveaux, tout comme il entretient des relations étroites avec l'ensemble des Centres Lecture de la Région. L'intérêt d'un tel travail réside dans l'efficacité accrue dont doit bénéficier son secteur géographique. De ce fait, il est chargé de centraliser les demandes particulières de prestations qui seront faites à l'institut (projet de recherche, d'évaluation, production...)

Cette description du rôle d'un Centre de Classes au sein de la vie départementale n'est limitée que par l'idée que nous nous faisons aujourd'hui des attentes et des demandes des collectivités engagées résolument dans ce type d'action.

UN LIEU OFFRANT DIFFÉRENTS TYPES DE STAGE

Le Centre accueillera des stages de nature très différente :

- des classes-lecture qui, sur le modèle des classes transplantées forment, en même temps que des enfants, une équipe d'adultes (enseignants, bibliothécaires, parents d'élèves, élus locaux, travailleurs sociaux...) aux pratiques individuelles et collectives de lecture et d'écriture et à la conduite de telles actions dans leur quartier ou leur commune.

- des stages lecture s'adressant à des adultes en insertion ou reconversion (jeunes 18-25 ans, chômeurs, femmes isolées avec enfants...) ou tout salarié qui utilise la possibilité ouverte par la loi de 71 et reprise par les congés individuels de formation (CIF) pour comprendre les mécanismes et les enjeux de la lecture dans le développement social d'un quartier ou dans l'évolution d'une entreprise.

- des séjours familiaux à dominante lecture en relation avec des comités d'entreprise, des associations...

- des stages de formation d'acteurs municipaux (ASEM, animateurs de prévention, soutien scolaire, contrats emploi-solidarité...) et de commutateurs (parents...) ; des options dans des formations telles que DEFA, BAFA, animateurs de classes transplantées, etc.

D'une manière ou d'une autre et dans des propositions variables, ces stages abordent au minimum chacun de ces 6 points :

1) Le journal

Un centre de classes-lecture participe à la réalisation de deux types de journaux :

- un journal quotidien interne, lu tous les matins par les participants au stage. Ce journal présente des points de vue sur les activités de la veille et permet à chaque individu d'être dans une véritable situation de lecture grâce à la possibilité qui lui est faite, par l'écrit, de prendre des distances vis-à-vis de ce qu'il vit, de confronter son point de vue à celui d'un autre, de le faire évoluer, de mieux comprendre les expériences, de les intégrer à son système théorique d'explication et de pouvoir les transformer.

- un journal destiné aux habitants d'un quartier, d'une ville ou d'un canton et paraissant toutes les 6 semaines environ. Ce journal, distribué à toutes les familles, est l'organe de la politique de lecture. C'est lui qui présente, confronte, approfondit, analyse, prolonge, avec ses lecteurs, les manifestations locales.

2) La radio

Un des moyens les plus puissants de provoquer des rencontres fréquentes avec le journal consiste à "travailler" son contenu pendant plusieurs semaines dans les émissions de la radio locale et de créer des animations sur les ondes provoquant une curiosité et une interactivité qui intègrent progressivement l'écrit dans les préoccupations et les attitudes quotidiennes du plus grand nombre.

3) Observatoire des écrits

La bibliothèque du Centre travaillera dans quatre directions :

- permettre aux lecteurs de comprendre les enjeux de l'édition
- Favoriser la production d'écrits nouveaux en s'associant les services d'écrivains "en résidence"
- faire de la bibliothèque une base logistique qui accompagne les actions des non-lecteurs
- participer, au même titre que les autres lieux de lecture, à des actions de formation qui offrent les moyens techniques de rencontre avec l'écrit.

4) Montage de manifestations ou participation à des manifestations locales.

Le Centre de Classes-Lecture accompagnera des actions qui n'ont pas la lecture et l'écriture comme sujets de préoccupation. Il aidera à voir comment, à travers toute activité qui s'approfondit, l'écrit permet aux individus, sans jamais que la lecture soit privilégiée, de développer une approche complémentaire des situations.

5) Animation de laboratoires mobiles de lecture

L'informatique est une aide considérable au perfectionnement des comportements de lecteur. Le centre mettra à disposition de publics différents et dans les lieux différentes pendant quelques mois, des micro-ordinateurs et des logiciels d'entraînement à la lecture en veillant à ce que leur utilisation soit intégrée dans des modules cohérents de perfectionnement.

6) Laboratoires publics d'écriture

Les laboratoires publics d'écriture sont des lieux où les individus vivant dans la même communauté, apprennent, avec l'aide de professionnels, à approfondir et à faire partager leurs expériences en les confrontant à celles des autres grâce au pouvoir d'organisation et de théorisation que permet l'écriture.

Ces laboratoires disposeront de moyens d'édition et de diffusion suffisants pour que des textes de nouveaux auteurs, de nouveaux lecteurs et d'autres regards sur le quotidien.

UN LIEU PARTICIPANT À L'AMONT ET L'AVANT DES SÉJOURS

Bien que s'apparentant aux principes des classes transplantées, un stage lecture-écriture est moins un projet "scolaire" qu'un projet social. Aussi doit-il être préparé plus longuement compte-tenu de sa nouveauté et du plus grand nombre de partenaires qu'il concerne. En particulier, au moment où il se négocie, il est prioritaire de rencontrer les élus responsables des affaires économiques, des affaires sociales, de l'emploi, de la formation continue, de la culture, des affaires scolaires, etc.

L'équipe du Centre départemental préparera le séjour pour en faire un élément de la politique globale d'une ville ou d'un quartier-lecture, spécialement en réunissant des acteurs qui se côtoient sans avoir toujours la possibilité de travailler ensemble.

De la même manière, le suivi est indispensable pour aider l'équipe à son retour sur une durée assez longue dans ses efforts d'implication progressive de l'environnement et dans une formation continue dont le stage aura marqué le point de départ.

Cette fonction en amont et en aval est si importante qu'il faut prévoir, dans la dotation en personnel du centre, les moyens de l'accomplir simultanément auprès de plusieurs communes.

UN LIEU EN RELATION AVEC LA RECHERCHE

L'évaluation est de peu d'intérêt puisqu'elle sanctionne a posteriori et de l'extérieur des opérations. En revanche, elle est indispensable comme outil d'analyse des actions ; c'est dire qu'elle fait partie de l'action et qu'une formation doit inclure la prise en charge par les acteurs eux-mêmes de ces dispositifs d'observation et de suivi. Il s'agit essentiellement de :

1. suivre l'évolution des politiques de lecture dans un quartier en s'intéressant :

- à la production des écrits: nature, origine, destination, fonction des écrits
- à la diversification des actions par les associations, les institutions...
- aux transformations chez les médiateurs directs de l'écrit (enseignants, bibliothécaires), chez les médiateurs indirects (associations), et auprès des publics des représentations de la lecture, de la non-lecture, des difficultés, des causes d'échec...
- aux connaissances que les publics ont des ressources et des actions menées...

2. décrire les opérations conduites dans les institutions spécialisées et dans les associations en recensant leurs actions, leurs publics, leurs objectifs, les écrits qu'elles proposent (ceux qui sont lus, ceux qui sont vendus), les ressorts théoriques sur lesquels elles se fondent, la manière dont elles se fondent, la manière dont elles font connaître leurs projets, dont elles associent d'autres partenaires, dont elles s'ouvrent à d'autres publics, dont elles enrichissent les offres de lecture (promotion du livre...) et dont elles transforment les conditions sociales du recours à l'écrit.

L'intérêt et la difficulté de ces démarches d'évaluation résident incontestablement dans le caractère différé sur le moyen terme des effets observables et sur la nécessité méthodologique de les mesurer loin de leur source.

* * *